

Le Parisien (03/11/06)

La maison des associations du 1^{er}

A TERME, elles s'installeront au 15, rue Jean-Lantier. Mais en attendant la rénovation du local, prévue fin 2008, les associations du 1^{er} arrondissement seront quand même hébergées. La mairie de Paris vient de trouver une adresse provisoire pour la maison des associations : l'ancien pavillon des Arts, au 101, rue Rambuteau.

Les associations y occuperont le rez-de-chaussée (où il y avait une brasserie). Le conseil d'arrondissement du 1^{er} de lundi dernier a par ailleurs voté deux voeux pour aménager les étages. L'un préconise que soit installée une bagagerie pour les sans-domicile fixe au deuxième étage ; l'autre que le local dédié à la concertation dans le cadre du projet de réaménagement des Halles soit installé dans cette maison des associations provisoire.